

AI INDEX: AFR 29/01/99f
28 January 1999

Guinée: Amnesty International lance un appel solennel au président Conté suite à la vague d'arrestations pendant la période électorale

A la veille de la prestation de serment du président Lansana Conté, le 29 janvier, Amnesty International déplore que des centaines de personnes ont été arrêtées en Guinée pendant la campagne et l'élection présidentielles, élection qui a vu, en décembre 1998, la victoire contestée du président Conté.

Certaines de ces personnes ont été libérées mais à ce jour plusieurs dirigeants politiques ainsi que des parlementaires de l'opposition sont maintenus en détention sans charge et sans jugement.

L'organisation demande solennellement au président Lansana Conté qu'il libère tous les prisonniers d'opinion et qu'ils traduisent en justice toutes les personnes responsables de torture et de mauvais traitement.

“De nombreuses personnes ont été torturées dans des lieux de détention secrets, y compris dans le camp Boiro de sinistre mémoire, où des centaines de prisonniers avaient trouvé la mort du temps de Ahmed Sékou Touré, l'ancien président de la Guinée”, déclare l'organisation de défense des droits humains.

Certaines arrestations ont commencé avant le scrutin présidentiel et se sont poursuivies après la proclamation des résultats. Elles ont principalement visé des dirigeants et militants du Parti démocratique africain de Guinée (PDGA) et du Rassemblement du peuple de Guinée (RPG). Les leaders de ces deux partis **Marcel Cros** et **Alpha Condé** ont été arrêtés au lendemain de l'élection présidentielle à Conakry et à Lola.

Alpha Condé, du RPG, candidat à l'élection présidentielle a été accusé par les autorités de vouloir quitter illégalement la Guinée et de chercher à recruter des troupes pour destabiliser le pays. Marcel Cros, président du PDGA est accusé de détention illégale de port d'arme. Tous deux, ainsi que d'autres militants de l'opposition, sont maintenus en détention à la maison d'arrêt à Conakry.

Des parlementaires et conseillers municipaux de l'opposition dont Mme **Koumbafing Keita**, **Mamady Yo Kouyaté**, Mme **Ramatoulaye Diallo** ainsi que d'autres élus et dirigeants du RPG, ont également été appréhendés et se trouvent détenus sans inculpation ni procès à la prison civile de Kankan.

Amnesty Internationale demande la libération inconditionnelle et immédiate des prisonniers d'opinion. L'organisation demande également un procès équitable pour ceux qui ont commis un délit criminel.

Des informations parvenues à l'organisation font état de cas de tortures et de mauvais traitements au moment de l'arrestation de militants de l'opposition. Des membres des forces de sécurité ont maintenu certains de ces militants à terre en leur piétinant les mains et les pieds avant de les matraquer. Certains ont reçu jusqu'à 50 coups de matraques à deux reprises dans la même journée.

A la suite de ces mauvais traitements, une des personnes appréhendées entre le 21 et le 22 décembre 1998 et conduite au camp Alpha Yaya Diallo à Conakry a succombé à ses blessures. Aucune enquête n'a été ouverte sur les circonstances de ce décès.

La torture et les mauvais traitements sont monnaie courante en Guinée, surtout dans les jours qui suivent l'arrestation d'une personne. Ces pratiques ont lieu en toute impunité.

En octobre dernier, **El Hadj Biro Diallo**, président de l'Assemblée nationale a été suspendu du Parti de l'unité et du progrès (PUP), le parti au pouvoir, après avoir dénoncé la situation des droits humains en Guinée. Il a condamné le recours à la torture et aux mauvais traitements destinés à arracher des aveux et a exhorté le président Conté à prendre des mesures préventives.

FIN.../